

Conseil communal de Vufflens-la-Ville
Rapport de la Commission des finances

Préavis n° 7/2023 : « Création et alimentation du Fonds communal pour encourager le développement durable et adoption du règlement d'utilisation y relatif »

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers et Conseillères,

La Commission des Finances, composée de :

- Madame **Armelle Saunier**
- Monsieur **Jean-Claude Bersier**
- Monsieur **Joseph Vanderweckene**
- Monsieur **Patrick Vigouret**
- Monsieur **Pierre-André Vullioud**, président

a été mandatée pour étudier le préavis municipal le Préavis n° 7/2023 : « Création et alimentation du Fonds communal pour encourager le développement durable et adoption du règlement d'utilisation y relatif »

La Commission des Finances a pris connaissance du préavis et l'approuve à l'unanimité du point de vue financier.

Vufflens-la-Ville, le 10 décembre 2023

Armelle Saunier

Jean-Claude Bersier

Joseph Vanderweckene

Patrick Vigouret

Pierre-André Vullioud